



# Comité Technique Local du 30/11/2017

**SCOOP! en page 2**

**En réponse aux liminaires**, la Direction précise que le passé est derrière nous. Il faut se tourner vers l'avenir et accepter les fermetures et les restructurations des services fréquentes mais pas du tout incessantes ! Sur les restructurations du jour, le directeur répondra que les petites équipes manquent de professionnalisme ... **Sur nos propositions de suppressions de 2 postes d'administrateurs** au lieu des 5 B et 3 C qu'ils ne savent pas encore où supprimer, ils auraient déjà trouvé pour les 2 A (**voir notre déclaration liminaire CGT plus CTL du 27/11**), le directeur dit que ce n'est pas possible car ils ont trop de travail et qu'on ne peut pas le répartir sur les autres administrateurs du département ou d'autres collègues ! Mais nous dans les services que faisons nous donc à chaque suppressions de postes ?!!

**Enfin sur le RIAC de Carcassonne** : Il n'est pas possible dans les conditions d'aujourd'hui de trouver une solution pour que notamment les collègues de la cité administrative aient le temps de manger au RIAC sans perdre sur leur pointeuse ! Nous avons pourtant fait 3 propositions dont la dernière d'instaurer une navette Gaston Jourdanne – RIAC. La direction va réfléchir mais est encore dubitative, en fait elle ne comprend pas le sujet et précise que « la pause méridienne est de 45 minutes minimum et de 2h30 maximum, les agents sont libres de s'organiser ». Merci du renseignement ! **Une avancée cependant à force d'insister**: les cas individuels et qui posent problèmes (handicap, contraintes horaires, difficultés ...) sont invités à aller écrire à la Direction ! **La CGT conseille donc à tous les collègues d'écrire à la direction ou de prendre leur attache à cause des problèmes créés** par la distance trop lointaine du RIAC. La direction osera même nous accuser de mettre le RIAC en danger avec nos questions ! **C'est l'inverse**, d'ailleurs chacun sait que ce sont des camarades de la CGT qui participent au comité de direction du RIAC ...

## 1) Création de pôles de gestion de la fiscalité de l'aménagement.

Ces pôles sont chargés de recouvrir plus de 400 recettes non fiscales (taxe d'aménagement, taxe sur les véhicules les plus polluants, indus Louvois, redevance sur l'archéologie préventive).

Pour la Direction, Il faut mettre en place la professionnalisation des équipes en les concentrant ! Voir notre déclaration liminaire pour plus de détails.

**L'impact local pour la DDFIP de l'Aude** est la suppression de 2 emplois de catégorie B dans les services de la Direction à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018. En effet, la DDFIP de l'Aude n'assurera plus le recouvrement des RNF puisque celles-ci seront gérées dans le Tarn. **Il va falloir tout de même continuer à gérer « les stocks » malgré les suppressions mais la direction n'a aucun visuel sur les quantités.** Leucate a même encore des restes de la taxe locale d'équipement de 2012 !

Les 2 collègues, s'ils restent, seront réaffectés « Direction » et c'est le directeur qui choisira. Le cadre A aussi en partie sur la mission sera maintenu (pas de suppression du poste).

**Pour la CGT, l'administration privilégie une fois de plus les regroupements de structures pour effectuer des économies, permettre des suppressions d'emplois et tout**

**en dégradant les conditions de travail avec des applications d'un autre âge.**

## 2) Ponts naturels

La Direction propose 4 « ponts naturels » sur les 7 potentiels pour l'année 2018. Même si **les directions sont autonomes** dans le choix des « ponts naturels » qu'elles adoptent, la DG demande à ce que leur nombre soit limité à 3.

Les trois dates proposées par La Direction sont donc : vendredi 2 novembre, lundi 24 décembre et lundi 31 décembre.

**Pour la CGT, les agents doivent avoir la possibilité de venir travailler lors des « ponts naturels » même si les CFP (Centre des Finances Publiques) sont fermés au public. C'est simple !**

501 agents (y compris les chefs de service) ont répondu à la consultation effectuée par l'intermédiaire des chefs de services contre 427 en N-1. 303 étaient d'accord avec la direction contre 403 l'année dernière. **Nous demandons à tous les agents, quelque soit leur choix** (pour, contre, autres choix, sans avis), **de rajouter dans la colonne « observations »** que ceux qui veulent venir travailler sur ces jours fermés au public puissent le faire. Les chefs de service doivent également vous présenter un tableau de recensement en 5 colonnes.

## 3) Enrichissement de TBVS (Tableau de Veille Sociale) de 4 indicateurs complémentaires (pour Avis).

Le TBVS est un dispositif, détaillé par services, de prévention et de veille active qui permet d'identifier des facteurs de risques professionnels et de suivre périodiquement leur évolution, à partir d'indicateurs prédéfinis. **La particularité des directions**, c'est qu'elles ne proposent rien de concret pour traiter les risques ou les faire baisser, au contraire toute sa politique tend à les faire augmenter !

Le TBVS est composé de 6 indicateurs socles communs à l'ensemble des directions. Le TBVS doit être complété par 4 indicateurs choisis en local destinés à renforcer l'analyse ou à préciser certains aspects de la démarche de veille sociale.

La Direction fait sa proposition :

- Moyenne d'âge des agents par service, catégorie de services, et au niveau de la direction
- Ancienneté des agents au sein de leur service, catégorie de services, et au niveau de la direction
- Taux d'absentéisme pour maladie
- Nombre de demandes de mutation déposées et non satisfaites.

CGT & Solidaires votent CONTRE. FO vote POUR. Ce qui empêchera malheureusement une re-convocation de ce CTL malgré les décisions prises cet été en intersyndicale. **La CGT a signalé à FO qu'il était mieux de communiquer entre nous**, surtout quand il y a des changements sur nos tactiques (changements toujours possible), c'est ce qu'attendent les agents de leurs collègues représentants, travailler ensemble, malgré leurs différences, pour être plus forts.

**Pour la CGT, tous les indicateurs sont importants et sur tous les sujets. La CGT ne se contentera pas de 10 indicateurs pour obtenir des réponses. Plus d'une 20taine sont identifiés nationalement par la DG, 10 n'est pas**

suffisant et rien ne nous empêchera d'en demander d'autres.

#### 4) Mise en place de l'application SIRHIUS & nouvelle organisation des Ressources Humaines

SIRHIUS, système d'information interministériel sera déployé le 25 mai 2018 et remplacera donc AGORA & GAP/GAT. A compter du 01/01/2019, une nouvelle organisation de la fonction RH des directions est donc mise en place (voir notre déclaration liminaire) :

- 10 Centres de Services des RH (CSRH) : gestion et préparation des payes. Le comptable assignataire de la paie des agents est le SLR. La DDFIP de l'Aude sera rattachée au CSRH et au SLR de Montpellier. 10 CSRH, c'est 450 emplois redéployés/affectés au 1<sup>er</sup> septembre 2018.
- 1 service plate-forme d'information national aux usagers (SIA) implanté à Melun (77) pour répondre aux questions les plus fréquentes (ce service pourra être saisi par formuel ou par téléphone). 20 % des questions reçues rebasculeraient dans d'autres services (Indre et Loir expérimentateur).  
**Une plate-forme d'appel à destination de ses agents !! Avec un soi-disant anonymat des demandes avec mis en copie des réponses aux services RH, anonymat quand tu nous tiens !!**
- 127 services locaux RH (SRH) référents et conseillers (recrutements locaux, affectations, avis sur demande de promotion, suivi de carrière, formation professionnelle, condition de vie au travail, gestion de l'équipe de renfort, suivi des effectifs, gestion des titres restaurant, gestion des frais de déplacement, relation avec les acteurs de prévention et d'action sociale, ...)

Bien entendu, des formations sont prévues.

**L'impact pour la Direction de l'Aude** : 2 suppressions de catégorie B à la Direction ! N'étant pas un département d'accueil, les agents du service RH ne bénéficie d'aucune priorité pour suivre la mission. En revanche, les agents dont l'emploi sera supprimé bénéficieront des garanties habituelles en matière de réorganisation de service, à savoir le maintien de leur affectation nationale (Direction – RAN – Mission/Structure donc ici « Direction ») et garantie de maintien sur leur commune. **Avec les nouvelles règles de mutation en point de mire, il en sera tout autrement.** On revient sur ce sujet en fin de compte-rendu avec un SCOOP.

**Pour la CGT, la DG nous envoie toujours la même rengaine : concentrer et éloigner, le tout avec une perte d'efficacité et de qualité du service !** Les regroupements de ministères menacent tout court nos RH. **Et qui nous dit que parce que notre RH sera encore trop petite, on nous dira pas demain que par manque de professionnalisme, il faut définitivement tout regrouper à Montpellier !** Ils nous font le coup à chaque fois après nous avoir déshabillés. **Le directeur reconnaît que « plus on s'éloigne, plus c'est compliqué »** et ne nous rassure pas quand il précise que pour les Douanes c'est déjà complètement inter-régionalisé.

#### 5) Questions Diverses

Le directeur rappelle en préambule qu'aucun agent ne peut recevoir de mail d'un syndicat s'ils n'ont pas donné son autorisation au syndicat dont il n'est pas adhérent.

- **Médecin de prévention** : Le secrétariat général est chargé de recruter un remplaçant, mais ça prend du temps. Pour les cas d'urgence et les visites obligatoires, un médecin suppléant

peut être nommé. Les visites de postes et les visites quinquennales seront suspendues jusqu'au recrutement du remplaçant. Le départ effectif de notre médecin pourrait avoir lieu en avril !

- **SCOOP Mutations Aude** : suite à une question de la CGT, la Direction dit qu'elle n'a pas encore décidé si elle se portait volontaire pour la mise en places des nouvelles règles de mutations ! Mais c'est possible... **et on sent bien que M. Quintin a l'air très partant sur ce sujet !** Car les nouvelles règles de mutation sont applicables pour 2019 pour les départements expérimentateurs !! (2020 pour tout le monde).

**(Le 22/12 : ouverture des demandes de MUT ! & le 22/01 : fermeture ...) Il serait peut-être temps, que la Direction donne sa décision !** Les agents aimeraient savoir. Mais rassurons-nous, ce n'est pas parce qu'on est volontaire, qu'on est sélectionné ... et en plus M. Quintin ne pense pas qu'on connaisse la réponse définitive avant le 22/01 et ne voit pas en quoi ça pose problème !! **Nous vivons vraiment dans deux mondes différents, monsieur l'administrateur général des finances publiques !**

- **Planning congés du CDC** : Celui-ci est fermé et bloqué plus de deux mois avant ! Les agents du CDC n'ont pas la possibilité de poser ne serait-ce qu'1/2 de récup si ce n'est pas prévu plus de 2 mois avant ! Pour la Direction, le CDC n'est pas un service comme les autres. Le planning doit être tenu au plus près, c'est un impératif ! Le pilotage du CDC est géré par la centrale et la récup est accordée par le chef de service en fonction de la nécessité ; le directeur ne peut rien faire mais il trouve cette organisation normale. C'est injuste ! C'est un sujet revendicatif qui se rajoute sur ce site. Ce n'est pas parce qu'une ou deux personnes manquent sur une journée non prévue sur tout un CDC que cela perturbe le service. Ce sont plutôt les 3 emplois vacants du CDC qui le perturbent !

**Les agents n'ont plus qu'à anticiper leur récup 2 mois avant !! Certains agents se retrouvent à organiser leur journée pour ne pas être écrêtés puisqu'on leur refuse les récup !**

En octobre le CDC était à 43 % d'appels aboutis (y compris SVI (réponses automatiques) bien sûr). 2 nouveaux CDC en 2018 (le directeur ne sait pas où) ; une dizaine de collègues en plus arriveraient au CDC de l'Aude le 01/09/2018 ; l'Aude a été choisie parce qu'il y avait encore de la surface !! Rappelons qu'avec le PAS, les CDC ne figureront pas sur les avis TH, TF 2018 et rebasculeront dans les SIP ...

- **Réorganisation du SIE de Carcassonne** : la CGT demande ce qu'il en est. Nous signalons que le service de la comptabilité est fragilisé. Le chef de service est en cours de réflexion avec ses équipes, la direction ne sait rien. L'éventuelle possibilité de regrouper les IFU n'est pas exclue mais ce n'est pas une certitude ! La Direction rappellera au chef de service que cela doit être présenté en CTL.
- **Départ à la retraite** : Le nombre de départ à la retraite en 2018 sera confirmé par la Direction par mail.
- **Fiches de signalements** présentées au CHSCT : leur nombre est supérieur à celui de N-1 qui était de l'ordre de 27.

Ce compte rendu n'est pas exhaustif, prenez l'attache de vos élus si vous voulez en savoir plus.

**Les agents sont les mieux à même pour décider de tout !**

**Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.**

**Si vous voulez recevoir ces compte-rendus sur votre boîte personnelle, n'hésitez pas, écrivez-nous : [cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr)**